

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Semi-Institutional Gonet 30 (le "Compartiment"), un compartiment de Gonet Funds (le "Fonds")
ISIN: CH0433337984
Classe: Classe P (la "Classe")
Nom de l'initiateur du produit : FundPartner Solutions (Suisse) S.A. (la "Direction de Fonds"), qui fait partie du groupe Pictet.
Site web : <https://assetservices.group.pictet/asset-services/fund-library/>

Appelez le +41 58 323 23 23 pour de plus amples informations.

Le présent placement collectif et la Direction de Fonds sont approuvés et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Ce document d'informations clés est exact au 16 février 2024.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le produit est un Compartiment de Gonet Funds, un Fonds de placement contractuel de droit suisse de la catégorie « autres fonds en placements traditionnels » à compartiments.

DURÉE

Les compartiments sont constitués pour une durée indéterminée. Aussi bien la direction du fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution des compartiments en dénonçant le contrat de fonds de placement sans délai. Les compartiments peuvent être dissous par décision de l'Autorité de surveillance, notamment s'ils ne disposent pas, une année au plus tard après l'expiration du délai de souscription (lancement) ou d'un délai plus long, accordé par l'Autorité de surveillance sur demande de la banque dépositaire et de la direction du fonds, d'une fortune nette de 5 millions de francs suisses (ou contre-valeur) au moins.

OBJECTIFS

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de placement du Compartiment consiste principalement à obtenir une appréciation du capital à long terme ainsi que d'un revenu régulier. Les investisseurs pourront participer et bénéficier du rendement d'un instrument de placement mis en oeuvre par le biais d'un portefeuille équilibré d'actifs traditionnels diversifiés à l'échelle mondiale par secteur, pays et monnaie, où la part investie en action ascende en principe à 30%, et ce tout en suivant les principes énoncés dans la Loi sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité.

Le Compartiment investi jusqu'à 90% de sa fortune dans des obligations et titres de créances de débiteurs privés et de droit public du monde entier et à raison de minimum 10% et de maximum 50% en titres de participations de sociétés du monde entier. Le Compartiment est qualifié de « fonds de fonds » est investira au minimum 51% de la fortune de son Compartiment en parts de placements collectifs de capitaux. La sélection des fonds cibles fera l'objet d'un examen rigoureux du gérant lequel se fondera sur des critères tant qualitatifs que quantitatifs.

Les placements seront sélectionnés selon les principes énoncés dans la LPP, dont le Compartiment peut utiliser toutes possibilités d'investissements autorisés par l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2), sans toutefois être tenu de respecter chacune des contraintes et restrictions d'investissement qui en découlent, sous réserve et dans le respect des dispositions de la Loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et des prescriptions du contrat de fonds de placement du Compartiment susmentionné. En particulier, la limite autorisée par le contrat de fonds pour ce Compartiment pour les placements en devises étrangères sans couverture du risque de change est plus élevée que celle prévue par l'art. 55 let. e OPP2.

Le Compartiment est aussi autorisé à investir jusqu'à : i) 30% dans des parts des véhicules de placements collectifs de type immobiliers ; ii) 15% dans des parts de véhicules de placements collectifs de type alternatif ainsi que dans des parts de placements collectifs pouvant investir dans des métaux précieux ou matières premières ; iii) 30% dans des titres de créances non-investment grade. Les chiffres i), ii) et iii) ne peuvent représenter ensemble plus de 30% de la fortune du Compartiment.

Dérivés En outre, le Compartiment peut investir maximum 20% de sa fortune en produits structurés ainsi que dans des instruments financiers dérivés dans un but de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Indice de référence Indice composite: 10% CS Index Fund CH - Switzerland Bond Index AAABBB Blue, 10% iShares SBI AAA-BBB Bond Index Fund, 14% db x-trackers II Global Government Bond UCITS ETF - CHF hedged, 5% iShares Euro Investment Grade Corporate Bond Index Fund, 5% SPDR Barclays Emerging Markets Local Bond UCITS ETF, 13% iShares Core SPI ETF, 14%db x-trackers MSCI AC World Index UCITS ETF, 3% iShares Emerging Markets Equity Index Fund (IE), 15% UBS ETF SXI Real Estate Funds et 10% GS Absolute Return Tracker Portfolio - CHF hedged et 1% UBS Money Market CHF.

Politique de dividende Cette Classe de parts réinvestit ses revenus.

Devise Classe d'actions La devise de la Classe est CHF.

La période de détention recommandée de ce produit est déterminée de manière à accorder suffisamment de temps à ce produit pour atteindre ses objectifs et éviter les fluctuations du marché à court terme.

Le rendement du produit est déterminé par la Valeur Nette d'Inventaire (la «VNI») calculée par la Direction de fonds. Ce rendement dépend essentiellement des fluctuations de la valeur de marché des investissements sous-jacents.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Gonet Funds – Semi-Institutional Gonet 30 vise une croissance à long terme du capital et des revenus complémentaires. Selon une allocation de référence équilibrée entre obligations, actions, immobiliers et placements alternatifs le risque est modéré à élevé. Le compartiment convient aux investisseurs cherchant, au prix d'une certaine volatilité, une augmentation de leur capital à terme et des revenus complémentaires.

AUTRES INFORMATIONS

Dépositaire Banque Pictet & Cie SA, Genève (le «Dépositaire»).

Ségrégation des actifs L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.

Passation des ordres La VNI de toutes les classes de parts, accompagnée de la mention «commissions non comprises», est publiée chaque jour d'évaluation, pour chaque compartiment, sur le site www.swissfunddata.ch.

Lorsque une VNI non traitable est calculée, elle est accompagnée de la mention « commissions non comprises » et est publiée pour chaque compartiment, sur le site www.swissfunddata.ch.

Les demandes de souscription et de rachat remises à la banque dépositaire le jeudi jusqu'à quinze heures (15h00) au plus tard (jour de passation de l'ordre) sont calculées le deuxième jour bancaire ouvrable suivant (jour d'évaluation), sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là.

Informations supplémentaires Des informations plus détaillées sur le Fonds, telles que le prospectus, les autres classes, les informations clés, la dernière VNI ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, en français, auprès de la Direction de Fonds, ou sur le site www.swissfunddata.ch.

Ce document d'informations clés décrit la Classe du Compartiment du Fonds. D'autres classes existent pour ce Compartiment. Pour tous renseignements supplémentaires sur ces autres classes, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Compartiment résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans CHF 10,000		
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
Scénarios				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	CHF 7,720 -22.8%	CHF 4,830 -13.6%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	CHF 8,500 -15.0%	CHF 8,720 -2.7%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre août 2021 et juin 2023.
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	CHF 10,210 2.1%	CHF 11,350 2.6%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre août 2014 et août 2019.
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	CHF 11,430 14.3%	CHF 12,110 3.9%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre juin 2016 et juin 2021.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si FundPartner Solutions (Suisse) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit n'est couvert par aucun système de protection des dépôts. Toutefois, la Direction de fonds est légalement tenue de conserver les actifs du fonds auprès de la banque dépositaire et de les conserver distinctement de ses propres actifs. Une défaillance de FundPartner Solutions (Suisse) SA n'aura par conséquent pas d'incidence sur la valeur de votre investissement dans le produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- CHF 10,000 sont investis

Investissement de CHF 10,000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	CHF 117	CHF 659
Incidence des coûts annuels (*)	1.2%	1.2%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.8% avant déduction des coûts et de 2.6% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour cette Classe.	CHF 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour cette Classe.	CHF 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.12% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	CHF 112
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit.	CHF 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie de manière à accorder suffisamment de temps à ce produit pour atteindre ses objectifs et éviter les fluctuations du marché à court terme.

La VNI est calculée hebdomadairement. Les ordres de souscription et de rachat qui parviennent à la banque dépositaire le jeudi jusqu'à quinze heures (15h00) au plus tard (jour de passation de l'ordre) sont traités le deuxième jour bancaire ouvrable suivant (jour d'évaluation), sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique à : fpsch_complaints@pictet.com, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante : FundPartner Solutions (Suisse) SA, route des Acacias 60, 1211 Genève 73, soit en suivant la « Complaints handling policy » disponible sous la section FundPartner Solutions (Suisse) SA du site internet suivant :

<https://www.pictet.com/ch/en/financial-intermediaries/servicing-solutions-fund-managers/fundpartner-solutions>

Autres informations pertinentes

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que le contrat de fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement en français auprès de la Direction de Fonds.

Les performances passées au cours des 5 dernières années et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Direction de Fonds.